

Lancement de l'opération "Ma Saison au Ping"

Pour accompagner la reprise après une coupure inédite et soutenir le retour des pratiquants dans les clubs, la Ligue lance l'opération "Ma Saison au Ping". Après une saison 2019-2020 tronquée par le contexte sanitaire mais avec un nombre de pratiquants à la hausse, il est temps pour nos clubs de retrouver de la vie avec le bruit des balles, d'accueillir des licenciés et d'organiser la saison qui se profile.

"Ma Saison au Ping" c'est l'organisation par les clubs d'actions de recrutement de nouveaux licenciés jusqu'au 1er novembre, et une valorisation par la Ligue à hauteur de 15€ par nouvelle licence* (traditionnelle ou promotionnelle), dans la limite de 10 par club. Les actions soutenues peuvent prendre des formes variées : forum des associations, portes ouvertes, interventions en milieu scolaire, Dark Ping, etc. Chaque club dispose de souplesse pour organiser une action respectant les règles sanitaires qui lui incombent.**

L'opération de la Ligue est complémentaire à d'autres dispositifs comme le [E-Pass Ping](#), qui permet à un potentiel licencié rencontré pendant l'action du club de venir essayer la pratique. Puis lors de sa fidélisation avec une prise de licence, le club bénéficie de l'offre proposée par l'opération "Ma Saison au Ping".

Pour participer à l'opération, il faut suivre 4 étapes :

1. **Préparation** : Prévoir une action de promotion auprès d'un public non licencié et l'annoncer sur les réseaux sociaux du club en utilisant le #MaSaisonauPing, en mentionnant la Ligue, votre Comité et en identifiant des acteurs locaux (commune, clubs voisins, OMS, foyer de jeunes, maison rurale, etc.)***.
Pour vous aider dans cette démarche, la Ligue vous propose un modèle de publication pour vos réseaux, avec un espace central à vous approprier avec les informations de votre choix (date, lieu, horaires, logo du club, etc.) : [Lien vers les ressources](#)
2. **Valorisation** : Faire un retour sur l'action sur les réseaux sociaux du club en incluant si possible des photos de l'action et en utilisant le #MaSaisonauPing
3. **Labellisation** : Posséder ou être dans une démarche de validation de label fédéral au 1er novembre 2020
4. **Confirmation** : Pour valider votre engagement dans l'opération "Ma Saison au Ping", complétez le formulaire suivant : [Lien vers le formulaire](#)

Les 4 étapes sont indispensables pour recevoir la récompense financière de la Ligue (au courant du mois de novembre), sachant que la vérification de la labellisation sera faite automatiquement le 1er novembre.

Il est possible pour les clubs d'organiser plusieurs actions. A l'issue de l'opération, le Groupe de Pilotage du Développement, commission représentant les 6 entités du territoire (les 5 comités et la ligue), se réserve la possibilité de valoriser les clubs qui auront été particulièrement actifs par le nombre d'animations, leur qualité ou leur caractère innovant.

Pour chacune des étapes ou à la moindre interrogation vous pouvez solliciter l'aide de la Ligue par

l'intermédiaire de Gaël CHARRIER : g.charrier@pdltt.org ou 06 61 52 63 22.

En vous souhaitant un bon début de saison,

Les élus et salariés de la Ligue

* Sont comptabilisés tous les joueurs dont il s'agit de la première licence FFTT.

** Dans la limite des 200 premiers clubs puis des 200 premières actions.

*** Pour les clubs ne disposant pas ou ne souhaitant pas disposer de réseaux sociaux, merci de nous contacter.